

Copie versée en preuve

«LE CASSÉ TYPO»
ET LA VERSION ORIGINALE «LE CASSÉ»
SONT DEUX OEUVRES DIFFÉRENTES

«LE CASSÉ TYPO» A ÉTÉ PUBLIÉ
SANS AUTORISATION

LES DROITS SUR LA VERSION
ORIGINALE «LE CASSÉ»
APPARTIENNENT ENTIEREMENT A L'AUTEUR

Rédigé entre décembre 1993 et mars 1994 en vertu d'un engagement pris le 2 décembre 1993 envers Me Danielle Frappier. Tous les autres documents réclamés à titre d'engagements après l'interrogatoire du 2 décembre 1993 étaient déjà soit entre les mains de la défense et lui avaient été remis le 2 décembre 1993, soit entre les mains de mon avocate au moment où leur réclamation officielle m'est parvenue personnellement. J'ai cependant fait acheminer à mon avocate Me Nicole Lépine, à sa demande, des copies fraîches de certains de ces documents avec preuves d'envois, tout comme l'avaient été précédemment les copies des mêmes documents.

Le présent document compte 40 pages, incluant les tableaux.

INTRODUCTION

En dépit du fait que le contrat signé en 1986 n'était plus valide depuis mai 1987, c'est entre autres pour obtenir une garantie supplémentaire contre toute publication sauvage et sans discernement, que l'auteur a demandé à l'éditeur de signer la renonciation du 20 juin 1989, ce que l'éditeur a consenti à faire.

Par cette renonciation sans équivoque à tous les textes de la version originale de «Le Cassé», l'éditeur n'avait plus le droit, sans permission expresse, de publier ou de diffuser quelque texte que ce soit, en partie ou en entier, ou des passages substantiels appartenant à la version originale «Le Cassé», ni non plus, par voie de conséquence, le titre même «Le Cassé».

L'engagement du 20 juin 1989 donnait à l'auteur une protection légale limpide contre ce que l'éditeur a cependant quand même fait en publiant sans autorisation le manuscrit d'une oeuvre en progrès que l'éditeur avait photocopiée à l'insu de l'auteur, sans le prévenir, sans sa permission et qui contenait encore de nombreux passages de la version originale, y compris le titre sur la page-couverture du manuscrit.

La «nouvelle version» à laquelle il est fait allusion dans la renonciation du 20 juin 1989 n'ayant jamais fait l'objet d'une description, d'une définition ou d'un «nouveau contrat» et l'auteur n'ayant jamais non plus, d'aucune façon, relevé après coup l'éditeur de son engagement à ne jamais publier les textes de la version originale de «Le Cassé», le livre publié sans permission par l'éditeur en 1990, parsemé de passages de l'édition originale tout autant que de passages nouveaux (ces derniers dans une proportion de 61.9% de l'oeuvre originale), l'a clairement été en violation de l'engagement écrit du 20 juin 1989.

COMMENTAIRES SUR CE QUI PRÉCEDE

Dans une lettre datée du 25 octobre 1989, l'éditeur Alain Horic réclame le manuscrit de ce qu'il appelle «Le Cassé».

Dans une lettre subséquente datée du 10 novembre 1989, il déclare: «Soyons bref. J'ai conservé en main une copie de votre manuscrit Le Cassé.»

Dans un article publié dans le quotidien montréalais *Le Devoir* le 1er décembre 1990, l'éditeur Alain Horic attribue à son «intuition» l'idée de photocopier le manuscrit non-autorisé à mon insu: «J'ai eu l'intuition de faire une photocopie du manuscrit...»

L'éditeur a toujours eu entre les mains le texte de «Le Cassé» sous forme d'exemplaires abondants de «Le Cassé et autres nouvelles». On retrouve dans cet ouvrage «Le Cassé» dans sa version originale. Le manuscrit dont il parle dans les lettres citées plus haut, et qu'il a photocopié sans me le dire (ce qui démontre que je n'autorisais pas ce manuscrit) c'est celui de «L'Enfant dans le miroir» qu'il va publier sans autorisation sous le titre «Le Cassé» en 1990 dans la Collection Typo en tentant de tirer profit du fait que le titre «Le Cassé» apparaissait sur la page couverture du manuscrit en progrès.

Quant aux raisons pour lesquelles l'éditeur a refusé de négocier et de signer un contrat qui aurait pu éventuellement autoriser la publication d'une nouvelle version dont j'aurais autorisé, terminé et défini clairement le contenu, il admet lui-même dans une lettre datée du 22 mars 1990 que c'est parce qu'il trouve la négociation de contrat fastidieuse.

Il se justifie en me faisant porter le poids d'une attitude que l'on peut certainement qualifier de «velléitaire» dans les termes suivants: «Je me suis rappelé après coup que, précédemment, vous me proposiez également de rédiger un nouveau contrat [l'éditeur fait allusion au contrat de 1986]. Comme le fignolage autour du contrat qui nous lie [s'il nous lie - ce que je récuse - pourquoi suggérer ici que, nonobstant les humeurs de l'éditeur, un contrat aurait pu se négocier?] a pris cinq mois de tergiversation, de modifications et de négociation avant d'aboutir, il n'est pas question d'amorcer à nouveau la traversée du désert.»

En d'autres termes, du moins d'après ce que l'éditeur affirme, l'une des raisons importantes, et peut-être même la raison majeure, pour laquelle l'éditeur a refusé de négocier, c'est que, de son propre aveu, il n'en avait pas le goût.

DÉMONSTRATION PAR COMPARAISON
DU FAIT QUE LES DEUX OEUVRÉS EN LITIGE
NE SONT PAS LA MÊME OEUVRÉ

La comparaison est ici faite entre «Le Cassé» dans la version originale (référence à l'édition de 1977, Parti Pris, Collection Projections libérantes) et telle qu'elle avait été définie par l'auteur dans le contrat de mai 1986, d'une part, et l'œuvre en progrès «L'Enfant dans le miroir» (publiée sous le titre «Le Cassé» dans la collection Typo des éditions de l'Hexagone), d'autre part.

La photocopie d'un exemplaire de «Le Cassé Typo», soulignée et annotée, est versée comme preuve; cette photocopie est à comparer à la photocopie de «Le Cassé» dans sa version originale (en référence à l'édition de 1977) qui complète l'ensemble du présent document versé en preuve. On le consulte de la façon suivante:

On lit le texte de l'une des deux versions page après page en le comparant ligne par ligne au texte de l'autre version.

Les passages non soulignés sont les passages de la version originale. Les passages soulignés sont les passages qui n'existent pas dans la version originale.

Dans la copie «Le Cassé Typo», nous avons aussi indiqué à l'occasion, par de petits carrés, certains des mots ou des passages présents dans la version originale et absents de «Le Cassé Typo».

Les très nombreux passages de texte narratif transformés en monologues personnifiés (clairement attribués dans «Le Cassé Typo» à l'un ou l'autre des protagonistes, et non plus, implicitement, à l'auteur ou à la narration) ont été indiqués dans les marges par des chevrons (« »).

La page couverture du manuscrit que l'éditeur avait photocopié à l'insu de l'auteur était temporaire et ne constitue d'aucune façon un document de référence contractuellement contraignant. L'éditeur a abusé de la confiance de l'auteur en utilisant en partie cette page couverture temporaire, «de travail», de la façon qui lui convenait.

Noter, à ce propos, que l'expression «nouvelle version» sur la page couverture a été sciemment omise par l'éditeur.

A noter que la dédicace qui fait partie de la version originale («A André Garand, André Major, Michel Laperrière») et qui ne faisait pas partie du manuscrit que l'éditeur avait photocopié à mon insu, a été ajoutée arbitrairement dans «Le Cassé Typo» au-dessous de la seule dédicace que l'on retrouve dans le manuscrit («A Laurent Girouard, à la mémoire de Pierre Maheu»), page 7.

Certaine caractéristique de la nouvelle version («L'enfant dans le miroir» ou «Le Cassé Typo»), telle les nombreux passages verbatim de la version originale qu'on y retrouve, s'explique par le fait que «L'Enfant dans le miroir», qui est déjà une autre oeuvre même dans sa version publiée sans permission dans Typo (il s'agit clairement d'une autre histoire), était une oeuvre en progrès au moment de sa publication non-autorisée.

La comparaison quantitative est faite dans le présent document entre les deux ensembles de textes suivants:

1 - Textes de la version originale «Le Cassé»:

«Le Cassé», «Le clou», «Un coup mort tu t'en sacres», «La Rencontre». Nous avons inclus dans le décompte les mots de «Une manière d'introduction» car on retrouve ce texte au chapitre 35 de «Le Cassé Typo».

2 - Textes de la nouvelle version en progrès «L'enfant dans le miroir» («Le Cassé Typo»):

La première et la seconde partie de l'histoire, soit «Le Pusher» et «Moc».

MÉTHODE DE CALCUL
DU NOMBRE TOTAL DE MOTS
CONTENU DANS CHACUNE DES OEUVRES

Le calcul des mots pour chacune des œuvres a été fait de la façon suivante:

Pour chaque œuvre, on a compté le nombre de mots contenus dans

10 lignes de texte plein d'une marge à l'autre sans interruption; on a ensuite divisé par 10 le nombre de mots ainsi obtenu pour obtenir le nombre moyen de mots par ligne. Dans les deux cas, sans discrimination, nous avons considéré les lignes incomplètes comme des lignes pleines. Cette méthode d'évaluation du nombre de mots est assez courante dans le commerce du texte (en fait, on s'en tient souvent à une moyenne de mots par ligne faite à partir de cinq lignes de texte).

Ensuite on a compté le nombre de lignes de chaque page pour chaque oeuvre impliquée et l'on a multiplié le nombre total de lignes de l'oeuvre par le nombre moyen de mots par ligne. On a ainsi obtenu le nombre total de mots pour chaque oeuvre, en appliquant toujours rigoureusement les mêmes critères de calcul pour les deux ensembles de texte.

«LE CASSÉ TYPO» COMPTE 61.9% PLUS DE MOTS
QUE LA VERSION ORIGINALE «LE CASSÉ»

(VOIR LES TABLEAUX 1 à 16 A LA FIN DE CE DOCUMENT)

La première série de tableaux (tableaux 1 à 9) montre le nombre de lignes pour chaque page de l'oeuvre en progrès «L'Enfant dans le miroir» telle que publiée sans autorisation durant le troisième trimestre de 1990 sous le titre «Le Cassé» dans la Collection Typo des éditions de l'Hexagone (c'est ce livre que nous appelons parfois «Le Cassé Typo»).

Le dernier tableau de cette série (le tableau 9) indique le nombre total de lignes du livre et le nombre total de mots du livre.

La seconde série de tableaux (tableaux 10 à 15) montre le nombre de lignes pour chaque page de «Le Cassé» dans sa version originale (en référence à l'édition de 1977, Parti Pris, Collection Projections Libérantes).

Le dernier tableau de cette série (tableau 15) indique à son tour le nombre total de lignes de la version originale ainsi que le nombre total de mots de cette version.

Voir aussi le tableau 16.

Le résultat d'une comparaison quantitative révèle que:

La version originale de «Le Cassé» (excluant «Dialogues des serveuses» et «And on earth peace») compte 26,795 mots.

«L'Enfant dans le miroir» en progrès (le «Cassé Typo», excluant ici aussi «Dialogues des serveuses» et «And on earth peace») compte 43,394 mots, soit 16,599 mots de plus que la version originale.

«Le Cassé Typo» compte donc 61.9% plus de mots que «Le Cassé» dans sa version originale.

A titre illustratif, nous énumérons ici près d'une douzaine de chapitres qui, à eux seuls, sont absents de la version originale dans une proportion allant d'environ 45% à 100% des mots:

8, 10, 13, 14, 22, 25, 30, 34, 36, 37, 41.

Il existe une différence quantitative incontournable et majeure entre la version originale «Le Cassé» et cette oeuvre en progrès publiée dans la Collection Typo sous le titre «Le Cassé» mais qui devait s'intituler «L'enfant dans le miroir».

A elle seule, cette différence quantitative nous dit qu'il est impossible que nous soyons en présence d'un même livre, d'une même version ou d'une même oeuvre.

Notons que si l'on compare les douze chapitres de «Le Cassé» version originale, à ce qui, dans «Le Cassé Typo», lui correspond pour comparaison, c'est-à-dire tout le texte entre la phrase «Cette chambre lui a coûté cinq piasses», (identique dans les deux versions et à la page 13 dans les deux cas) et la phrase elliptique «Cassé.» qui clôt le dernier chapitre (chapitre 12, page 80) dans la version originale, et qui clôt aussi le chapitre 34 (page 125) dans «Le Cassé Typo», on obtient les résultats suivants:

31,676.40 mots pour la version «Le Cassé Typo»

et

21,481.20 mots pour la version originale «Le Cassé».

On obtient donc 10,195.20 mots de plus pour la version «Le Cassé Typo».

En d'autres termes, la version originale de «Le Cassé» proprement dit (le court roman comptant 12 chapitres) se trouve augmentée dans «Le Cassé Typo» (du chapitre 1 au chapitre 34) dans une proportion de près de la moitié, soit 47.5%.

(Au calcul des 12 chapitres de la version originale, nous ajoutons ici le texte «Une manière d'introduction» (pages 11 et 12) parce que ce texte apparaît de manière quasi identique dans le corps de texte comparable dans «Le Cassé Typo» (chapitre 35), en dépit du fait que ce texte ne fait pas partie de «Le Cassé». Moins ce texte, la proportion de texte ajouté à la version originale est évidemment plus grande encore que 47.5%. Elle est de plus de la moitié: 51.7%.)

«DIALOGUES DES SERVEUSES»
ET «AND ON EARTH PEACE»

«Le Cassé Typo» compte au moins deux textes indiscutablement publiés en violation de l'engagement écrit pris par l'éditeur le 20 juin 1989 de ne publier aucun des textes de «Le Cassé» de la version originale (référence faite à tous les textes contenus dans «Le Cassé et autres nouvelles» publiés en 1977 par la maison d'édition Parti Pris). Les deux textes en question sont: «Dialogues des serveuses» et «And on earth peace».

Dans la comparaison proprement dite de «Le Cassé Typo» et de la version originale de «Le Cassé» nous excluons «Dialogues des serveuses» et «And on earth peace» sans pour autant cesser de maintenir le fait que leur présence dans «Le Cassé Typo» démontre clairement qu'il y a eu de la part de l'éditeur violation d'engagements, du droit moral et du droit d'auteur.

La raison pour laquelle «Dialogues des serveuses» et «And on earth peace» sont exclus de la comparaison est que ces deux textes n'ont pas été transformés et fondus pour être incorporés à «L'Enfant dans le miroir» comme ce fut le cas pour «Le Cassé», «Un coup mort tu t'en sacres», «Le clou» et, dans une moindre mesure, pour «La rencontre» (au moment où le manuscrit avait été remis pour consultation à l'éditeur, la transformation de ce texte, tout comme celle de nombreux autres passages ou encore du chapitre 35 contenu dans «Le Cassé Typo» n'avait pas été soit décidée, entreprise ou terminée).

Par ailleurs, la dédicace de la version originale («A André Garand, André Major, Michel Laperrière») ne faisait pas partie du manuscrit en progrès qui avait été confié à sa demande en toute bonne foi à l'éditeur pour consultation autour de mars 1989 et a été ajoutée à l'ouvrage arbitrairement et sans autorisation.

Les trois textes «Le Cassé», «Un coup mort tu t'en sacres», «Le clou», qui font toujours partie de la version originale, étaient déjà abondamment et radicalement transformés au moment où le texte fut publié dans la Collection Typo (voir le document

¹ Il reste que le chapitre 40 qui peut correspondre, pour comparaison, au texte «La rencontre» de la version originale, compte 22.7% plus de mots ou de passages qu'on en trouve dans la version originale.

photocopié où tous les passages nouveaux sont soulignés) au point où une trame dramatique profondément altérée et à toutes fins pratiques absente de la version originale se révèle (quoique non exclusivement) de la page 131 à 167 (soit 37 pages au moins sur 155).

De plus, les noms des personnages ont été changés dans presque tous les cas en ce qui concerne «Le Clou» et «Un coup mort tu t'en sacres» et même «La Rencontre».

CHANGEMENTS DE NOMS ET DE PERSONNAGES

Le personnage la «femme d'André» (version originale, page 99, entre autres) dont le prénom n'est mentionné qu'une fois dans la version originale (page 104), soit «Monique», s'appelle «Suzanne» dans «Le Cassé Typo». Cette «Monique» nommée une seule fois dans la version originale n'est évidemment pas «Moc» qui, elle, n'est évidemment pas la «femme d'André».

Le personnage d'André, d'ailleurs, n'existe plus dans «Le Cassé Typo»: il est remplacé par «Jean-Paul».

Le personnage «Denyse» est éliminé.

Celui d'«Eugénio» est éliminé.

«Luce» est éliminé.

«Diane» est éliminé.

«Serge» est éliminé.

«Jeannine» est éliminé.

«Berthe» est mentionnée au moins une fois (p. 155) alors qu'elle est totalement absente des textes correspondants de la version originale.

«Ti-Jean», qui est omniprésent tout au long de ces textes transformés, Ti-Jean qui est même, à travers ses carnets, l'auteur de presque tout un chapitre (le chapitre 39 qui est de 43% plus abondant en mots que la portion de version originale qu'on y retrouve), est totalement absent des textes correspondants de la version originale. Il ne lui est même pas fait allusion d'une façon ou d'une autre.

«Philomène» est mentionnée en tout au moins 5 fois (pages 143, 147, 148, 155,...) alors qu'elle est totalement absente des textes correspondants de la version originale. Plus: elle apparaît à Ti-Jean comme une amie de Moc, ce qui est aussi à la fois surprenant et totalement absent de la version originale. Page 147 (passage entièrement absent de la version originale):

Moc pis Philomène, elle je l'avais pas vue
depuis un bout de temps, elles venaient m'em-
brasser...

«Bouboule» est mentionné directement en tout au moins 18 fois dans ces textes, soit aux pages 131, 132, 133, 137, 140, 141, 144, 149, 150, 154, 168 et indirectement au moins 2 fois, comme à la page 163, quand Moc dit à Ti-Jean: «T'as tué mon tchomme» et à la page 164, s'adressant à Ti-Jean: «Je l'aimais, mon tchomme, disait Moc, j'pouvais pas m'en passer.»

«Bouboule» est totalement absent des textes correspondants de la version originale, il n'est même pas indirectement mentionné, il n'a pas non plus de maîtresse connue ou mentionnée, et aucune amie ou ex-amie de Bouboule ne rencontre jamais Ti-Jean.

Plus: Bouboule occupe une place égale à celle de Ti-Jean tout autant qu'à celle de Moc à la fin de «Le Cassé Typo» quand Ti-Jean réalise qu'il est Bouboule et qu'il est un «bébé» (lui-même, Ti-Jean, tout autant que Bouboule). Cette situation dramatique et ce long dénouement réunissant Moc, Bouboule, Ti-Jean et qui couvrent au moins tout le dernier chapitre (41) dans «Le Cassé Typo» sont totalement absents en quelque endroit que ce soit de la version originale.

Dans le texte qui correspond à «La Rencontre» (que l'on retrouve intégré au chapitre 40 dans «Le Cassé Typo»), «Moc» est introduite. On ne parle plus de la rue «Amherst» mais de la rue «Jeanne-Mance».

En fait, dans les textes correspondants de la version originale, il n'existe aucune indication précise de la rue où le narrateur habite. Des rues sont mentionnées (la Maine, Amherst, Saint-Denis, Cherrier, mais aucune n'est indiquée comme la rue où habite le narrateur des trois textes). Dans «Le Cassé Typo», le narrateur, «Ti-Jean» (totalement absent des textes correspondants dans la version originale), indique qu'il habite une chambre rue Jeanne-Mance. Quand il mentionne la rue où il habite, c'est toujours la rue Jeanne-Mance, tout comme dans la première partie de l'histoire, la partie intitulée «Le Pusher».

Il n'existe aucune continuité dans la version originale entre «Le Clou», «Un coup mort tu t'en sacres», «La Rencontre», «Le Cassé», alors que cette continuité est une caractéristique fondamentale dans l'histoire que l'on retrouve dans «Le Cassé Typo».

Les titres des nouvelles de la version originale ne font évidemment plus partie des textes (pas plus que le titre «Le Cassé», d'ailleurs, ne devait faire partie de ces textes).

Le personnage de Moc, central dans la nouvelle version, constitue l'axe du dénouement de la nouvelle version. Ce personnage central est à toutes fins pratiques absent de la version originale.

Notons que «RCMP», qui n'est pas un personnage, est cependant

éliminé pour devenir un anonyme «quelqu'un». «Y faut tuer», réflexion attribuée au narrateur dans le texte comparable de la version originale, une phrase lourde de sens, n'existe plus dans «Le Cassé Typo».

L'examen des deux ouvrages en litige («Le Cassé» dans sa version originale et «Le Cassé Typo») démontre que, en dépit des nombreux passages identiques que l'on y retrouve, il ne s'agit pas de la même oeuvre. Cet examen attentif démontre certainement que «Le Cassé Typo», même en supposant qu'il ne soit pas une nouvelle oeuvre (ce qui, à nos yeux, n'est pas le cas), n'est cependant pas, et de manière indiscutable, la version originale de «Le Cassé».

En publiant ce manuscrit après avoir été pourtant maintes fois prévenu de ne pas le faire, et en persistant à maintenir l'ouvrage sur le marché en dépit de nombreuses protestations écrites, l'éditeur a causé un effroyable gâchis.

C'est dans la partie intitulée «Moc» que l'on retrouve la transformation radicale de «Le Clou» et de «Un coup mort tu t'en sacres». La transformation de «La Rencontre» n'avait été qu'amorcée même si les changements y sont tout de même de 21.7% de l'ensemble de la nouvelle de la version originale, ce qui est considérable.

La différence quantitative impressionnante en nombre de mots que nous trouvons en comparant les deux œuvres ne peut évidemment être désignée par l'expression «quelques corrections» et n'est certainement pas le fruit d'une simple «renumérotation des chapitres» de la version originale comme le laisse entendre l'éditeur.

AUTRES DIFFÉRENCES

Quand on constate une différence quantitative aussi importante, on peut s'attendre à ce qu'elle s'accompagne de certaines différences qualitatives également importantes.

Ces différences qualitatives sont inséparables, en fait, des différences quantitatives (les quantités de mots): quelle que soit la quantité utilisée, un livre est écrit avec des mots et à travers ces mots la dimension qualitative s'inscrit.

Dans sa version originale, et ce depuis 1964, «Le Cassé» est un ouvrage comprenant six histoires différentes. «Le Cassé» proprement dit, quant à lui, comprenait 12 chapitres.

«L'Enfant dans le miroir» («Le Cassé Typo») est une seule et même histoire qui était organisée, au moment de sa publication non-autorisée, en deux parties et en 41 chapitres: La première partie, «Le Pusher» et la deuxième partie, «Moc».

Il n'y a pas d'autre histoire dans cette oeuvre. «And on earth peace» et «Dialogues des serveuses», comme on l'a mentionné, ont été ajoutés arbitrairement à l'ouvrage par l'éditeur et de toutes façons ne font clairement pas partie de «L'Enfant dans le miroir», même dans l'édition non-autorisée.

«L'Enfant dans le miroir» compte un personnage qui n'existe pas comme tel dans «Le Cassé»: Moc. Non seulement est-ce un personnage entièrement nouveau, c'est ce personnage qui entraîne le dénouement, un dénouement complètement inexistant et dans la version originale.

Moc est un personnage-clé qui hante plus de la moitié de l'histoire.

Peut-on dire de deux œuvres qu'elles sont les mêmes quand un personnage central, un personnage-clé, est totalement absent de l'une des deux?

Moc apparaît aux pages suivantes dans «Le Cassé Typo»:

131, 132, 133, 134,
136, 137,
140, 141, 142,
144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151,¹ 152, 153, 154,
157,
160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168.

Où Moc apparaît-elle dans la version originale? Nulle part.

Au chapitre 36, p. 131, Ti-Jean la mentionne (passage entièrement absent de la version originale):

La féfille du restaurant avec la pupille de serpent s'appelait Monique. A s'faisait appeler Moc. Elle m'avait suivi jusque chez moi. Elle était là, elle avait encore rien dit.

En fait, Moc apparaît bien avant la page 131. Elle apparaît par touches à partir du chapitre 23, sauf qu'on ne connaît pas encore son nom:

Page 86, au restaurant (passage comprenant 7 lignes, entièrement absent de la version originale):

Une des filles est allée voir Bouboule et lui a donné un bec sur la joue [...] ...à la table de Ti-Jean, en face.

Page 86: dans plusieurs passages absents de la version originale, deuxième paragraphe, la fille (dont on découvrira qu'elle est Moc) est encore mentionnée.

Page 87: plusieurs passages absents de la version originale soulignent l'existence de la fille (dont on découvrira plus tard qu'elle est Moc).

Il y a d'autres allusions de la page 88 à 92 (dans des passages souvent entièrement nouveaux) faites à une fille dont on découvrira qu'elle est Moc à partir de la page 131 et qui va être omniprésente jusqu'à la dernière page de l'histoire (page 168).

page 92 (passage entièrement absent de la version originale):

La féfille se tourne vers lui et le regarde aller.

page 111 (passage entièrement absent de la version originale):

La féfille du restaurant va parler. A m'a vu sortir après lui.

page 124 (passage entièrement absent de la version originale):

En pensant parfois à la féfille du café. Qui était peut-être la blonde de Bouboule. Qui le regardait peut-être en ce moment. Dans sa tête ou dans le parc.

page 125 (passage entièrement absent de la version originale):

Un instant, l'image vive de la féfille du café traverse encore son esprit, tellement vive que c'est comme si elle était là, pas loin, à le regarder. Il secoue la tête, il veut oublier tout ça. Il ne peut plus penser à rien de tout ça.

Page 131 (passage entièrement absent de la version originale):

La féfille du restaurant avec la pupille de serpent s'appelait Monique. A s'faisait appeler Moc. Elle m'avait suivi jusque chez moi. Elle était là, elle avait encore rien dit.

L'insistance sur le «bébé», en association explicite avec Bouboule, va permettre d'introduire une trame nouvelle et de faire de Ti-Jean un personnage entièrement différent. Ces allusions, éclairées par le dénouement final, donnent à Bouboule une dimension et une signification totalement absentes de la version originale. Bouboule le pusher est devenu une image de l'enfant, du «bébé» que Ti-Jean porte au fond de lui et qu'il assassine. Ces allusions préparent la prise de conscience de Ti-Jean (ou sa folie hallucinatoire) déclenchée par Moc vers la fin de l'histoire.

A la page 34, Philomène, à demi endormie, pressent longtemps à l'avance, sans le savoir la mort de Bouboule, l'image de Bouboule s'entremêlant à celle de son bébé (passage entièrement absent de la version originale):

La face de bébé de Bouboule... Son petit...

Elle veut pas penser à lui, son petit. [...] Elle voit le paquet que Bouboule lui a remis... Qui grossit... comme un ventre de femme enceinte... puis comme une sorte de grosse boîte noire rectangulaire... qui grouille de choses noires et foncées... avec Bouboule dedans... et des pierres autour... des roches et des pierres... Dans un fond de cour...

A la page 34, toujours, Philomène qui sera l'objet de la colère et de la vengeance de Ti-Jean, tout comme Bouboule, est elle-même associée à l'image d'un bébé (passage entièrement absent de la version originale):

En la regardant, Louise a pensé: «Un vrai bébé.» Philomène avait vraiment l'air d'un bébé. D'une enfant.

A la page 54, une autre scène qui prépare au dénouement de la fin qui sera provoqué par Moc (passage entièrement absent de la version originale):

Dans le miroir. Une fraction de seconde. Comme si ça avait fait crac. Bouboule. Dans l'miroir. Y a vu Bouboule. «C'est impossible, crisse, c'est pas que j'pense trop à lui...» Il secoue la tête, se frotte vigoureusement l'occiput comme pour s'enlever Bouboule de la tête, l'enlever de la chambre. «Le crisse, j'pense trop à lui, j'pense trop...» Puis il se regarde encore comme faut dans le miroir. «Je l'savais, crisse, que j'étais pas lui, hostie. C'est moé, ça, chus moé! C'est pas lui. C'est mon hostie de face à moé, crisse, pas la sienne!»

Page 55: allusion à la scène qui précède et à Bouboule (passage entièrement absent de la version originale):

«Comme tout-à-l'heure dans le miroir!»

Page 63: une autre allusion à Bouboule en association avec le miroir et qui prépare à la scène de la fin (passage entièrement absent de la version originale):

Il l'a encore vu. Dans sa tête. Comme devant

lui. Il l'a vu. Comme dans le miroir. Tout à l'heure.

Page 81: Ti-Jean est comme Bouboule. Dans la phrase qui suit, «comme Bouboule» est absent de l'original et s'inscrit dans la préparation du dénouement du dernier chapitre (pages 163 à 168):

Ti-Jean, comme Bouboule, y déboule quèqpart.

Page 97: Un autre passage directement lié au dénouement final de la nouvelle version où le miroir joue un rôle essentiel ainsi que l'image que Ti-Jean aperçoit dans ce miroir (passage entièrement absent de la version originale):

Il [Ti-Jean] pense à Bouboule. Il ne verra plus jamais Bouboule. Nulle part. Ni dans son miroir. Avec lui, c'est fini.

Page 167, 168: Le dernier passage, raconté par Ti-Jean (passage entièrement absent de la version originale):

J'arrêtai pas de me regarder dans le miroir. Si c'était ça, c'était ça. J'pouvais rien contre. Rien contre le fait que c'était pas moé que j'voyais dans le miroir. Rien contre le fait que c'était Bouboule.

Un peu avant, Ti-Jean se transforme en bébé. Puis il se hausse jusqu'au miroir et «se» voit. Mais c'est un bébé qu'il voit. Ce bébé est Bouboule.

Tout ça est entièrement absent de la version originale.

CONCLUSION

FAUT-IL LIRE DEUX EXEMPLAIRES DE CANDIDE POUR LIRE CANDIDE UNE FOIS?

Le présent document n'a fait qu'entamer la description des différences entre les deux œuvres. Il en existe une multitude d'autres (tout ce qui est souligné dans le document photocopié).

Nous sommes en présence de deux livres:

1 - L'un des livres est «Le Cassé» de Jacques Renaud; apparemment.

2 - L'autre livre est «Le Cassé» de Jacques Renaud; apparemment.

On peut donc penser que si je lis l'un, je lis l'autre: je n'ai pas besoin de lire les deux exemplaires.

Par exemple, je n'ai pas besoin de lire DEUX exemplaires de Candide de Voltaire pour lire Candide UNE fois, ce serait absurde. Je n'ai qu'à lire UN exemplaire UNE fois.

Je n'ai pas besoin non plus de lire DEUX exemplaires de Candide de Voltaire pour lire DEUX fois Candide de Voltaire. Ce serait également absurde. Il suffit de lire DEUX FOIS le MEME exemplaire.

La même chose s'applique à n'importe quel livre.

Ce n'est pas le cas avec «Le Cassé».

Dans le cas des deux exemplaires de «Le Cassé», LE FAIT DE N'EN LIRE QU'UN NE FAIT PAS QUE J'AI LU l'AUTRE, comme dans le cas des deux exemplaires de Candide de Voltaire.

Personne ne le dit au public, mais pour lire tout ce qui s'appelle maintenant «Le Cassé» dans le contexte imposé par la

publication du «Cassé Typo», je dois lire CHACUN DES DEUX livres du même auteur tous les deux intitulés «Le Cassé». C'est incontournable.

Si je veux lire DEUX FOIS «Le Cassé» tel que produit par l'éditeur, je dois lire DEUX LIVRES DIFFÉRENTS DEUX FOIS. QUATRE lectures complètes en tout, ET NON deux. C'est absurde et c'est réel.

L'éditeur a produit un monstre bicorporel et unicéphale (un monstre à deux corps différents mais à une seule tête). Du moins a-t-il essayé et ce faisant il a fait avorter une oeuvre en progrès tout en donnant naissance à une chimère.

Si je lis «Le Cassé», je lis une certaine histoire.

Si je lis ensuite «Le Cassé», j'en lis une autre.

Ce serait simplement cocasse (à défaut d'être monstrueux) si toute cette histoire, à partir d'octobre 1989, ne m'avait pas complètement inhibé quant à la création de fiction, et ce, à toutes fins pratiques, jusqu'à maintenant en 1994 sans compter les centaines d'heures passées à faire des représentations écrites ou autres auprès de l'éditeur Alain Horic, auprès des représentants de Sogides ou du Groupe Ville-Marie, sans aucun résultat. Sans compter la sensation persistante qu'on n'ose pas toujours avouer d'avoir été littéralement violé dans ma créativité et dans mon oeuvre, dans ma réputation tout autant que dans ma responsabilité morale vis-à-vis de mes œuvres. Le droit moral est la fois une chose délicate et puissante. Le violer est toujours un acte brutal aux répercussions profondes. On ne peut que difficilement le décrire.

L'éditeur lui-même parle, dans un article, de «l'ancien Cassé». Ce qui implique qu'il en existe un autre.

Si on ne peut plus parler simplement de «Le Cassé» mais qu'il faille faire une différence et parler de «l'ancien Cassé», c'est qu'il en existe un autre. Le qualificatif accolé à l'un par l'éditeur implique de façon claire qu'il en existe un autre.

Un «ancien» plus un «autre», ça fait deux.

Quand deux livres sont différents et que de plus ils ont tous les deux été écrits par le même auteur, ils doivent évidemment porter un titre différent.

L'expression «ancien Cassé» constitue elle-même l'indication négative de la nécessité intrinsèque d'un titre différent pour

chacune des deux œuvres. L'une a déjà son titre: «Le Cassé». L'autre doit avoir le sien qui ne peut être «Le Cassé». Persister à soutenir le contraire constitue la négation obtuse de faits évidents, voire submergeants.

Une œuvre ne peut être augmentée de plus de 60% de son volume en mots et demeurer la même. Du moins le simple bon sens le veut-il et le simple bon sens a de toute évidence raison ici.

Le contrat de 1986 que l'éditeur persiste à considérer valide et qu'il invoque pour justifier la publication de «Le Cassé Typo» portait sur une quantité précise d'un produit dont la forme était et demeure toujours clairement identifiable.

Le produit consistait en une quantité donnée de mots différents disposés selon une séquence formelle rigoureusement identifiable grâce, entre autres, à la définition précise que donnait de chacun des textes à publier l'article 1.4 de l'Annexe au contrat qui définissait sans équivoque la version originale.

Ce n'est pas cette quantité de mots dans leur séquence exclusive, telle que clairement définie au contrat de 1986, que l'éditeur a publiée. La publication à laquelle il s'est livré outrepasse la quantité de plus de 60% et il est clair que la séquence textuelle qui faisait l'objet d'une définition précise dans le contrat de 1986 n'est absolument pas celle que l'on retrouve dans le livre qu'il a publié en 1990 dans la Collection Typo sous le titre «Le Cassé».

TABLEAUX

Ces tableaux démontrent (voir tableau 16) que «Le Cassé Typo» compte 61.9% plus de mots que la version originale.

La version originale de Le Cassé telle que comparée ici compte 26,795.

L'Enfant dans le miroir («Le Cassé Typo») compte 43,394 mots, soit 16,599 de plus que la version originale.

Ce calcul démontre que l'éditeur a publié plusieurs milliers de mots de texte en séquence identique à l'édition originale en plus de Dialogues des serveuses et And on earth peace, ceci en violation claire et indiscutable de son engagement du 20 juin 1989 à ne jamais publier ou diffuser ces textes.

Le droit de l'auteur sur la nouvelle version a été violé ainsi que son droit sur la version originale et son droit moral sur les deux œuvres.

TABLEAUX 1 à 9

Calcul du nombre des mots
de l'œuvre en progrès «L'enfant dans le miroir»
(`Le Cassé Typo»)

Nombre moyen de mots par ligne: 10.8

(Exclus: «Dialogues des serveuses»
et «And on earth peace»)

Tableau 1	
Page	Nombre de lignes
13	23
14	33
15	32
16	12
17	23
18	34
19	33
20	34
21	32
22	34
23	33
24	34
25	28
26	22
27	10
28	21
29	14
30	23
31	05
	Total des lignes des pages 13 à 31: 480.00

Tableau 2	
Page (suite)	Nombre de lignes
32	09
33	23
34	33
35	08
36	23
37	34
38	22
39	23
40	09
41	22
42	22
43	23
44	33
45	22
46	24
47	08
48	23
49	34
50	34
	Total des lignes des pages 32 à 50: 429.00

Tableau 3	
Page (suite)	Nombre de lignes
51	24
52	23
53	34
54	34
55	34
56	02
57	23
58	34
59	34
60	34
61	06
62	21
63	34
64	34
65	03
66	23
67	34
68	34
69	34
	Total des lignes des pages 51 à 69: 499.00

Tableau 4	
Page (suite)	Nombre de lignes
70	34
71	19
72	20
73	33
74	34
75	34
76	25
77	23
78	34
79	04
80	23
81	34
82	29
83	23
84	16
85	21
86	34
87	34
88	35
	Total des lignes des pages 70 à 88: 508.00

Tableau 5	
Page (suite)	Nombre de lignes
89	34
90	34
91	34
92	21
93	24
94	34
95	27
96	13
97	23
98	01
99	05
100	02
101	22
102	34
103	34
104	34
105	14
106	23
107	09
	Total des lignes des pages 89 à 107: 422.00

Tableau 6		
Page (suite)	Nombre de lignes	
108	23	
109	34	
110	34	
111	34	
112	34	
113	34	
114	34	
115	34	
116	34	
117	34	
118	34	
119	34	
120	27	
121	24	
122	19	
123	23	
124	32	
125	16	
126	18	
	Total des lignes des pages 108 à 126: 556.00	

Tableau 7		
Page (suite)	Nombre de lignes	
127	34	
128	05	
129	00	
130	00	
131	22	
132	33	
134	33	
135	33	
136	34	
137	34	
138	32	
139	31	
140	33	
141	34	
142	15	
143	23	
144	31	
145	15	
146	23	
	Total des lignes des pages 127 à 146: 465.00	

Tableau 8	
Page (suite)	Nombre de lignes
147	33
148	33
149	33
150	34
151	33
152	32
153	27
154	23
155	34
156	26
157	24
158	34
159	34
160	34
161	32
162	18
163	22
164	34
165	34
166	34
167	34
168 (fin)	17
	Total des lignes des pages 147 à 168: 659.00

Tableau 9		Grand total des mots de «L'enfant dans le miroir» en progrès («Le Cassé Typo»)	
Total des lignes des pages 13 à 31:	480		
Total des lignes des pages 32 à 50:	429		
Total des lignes des pages 51 à 69:	499		
Total des lignes des pages 70 à 88:	508		
Total des lignes des pages 89 à 107:	422		
Total des lignes des pages 108 à 126:	556		
Total des lignes des pages 127 à 146:	465		
Total des lignes des pages 147 à 168:	659		
Grand total des lignes du livre	4,018.00		
Nombre moyen des mots par ligne: 10.8			
Grand total des mots de «L'Enfant dans le miroir» en progrès («Le Cassé Typo»)		43,394.40	

TABLEAUX 10 à 15

Calcul du nombre des mots
de la version originale
«Le Cassé»

Nombre moyen de mots par ligne: 10.2

(Exclus: «Dialogues des serveuses»
et «And on earth peace»)

Tableau 10	
Page	Nombre de lignes
11	26
12	34
13	26
14	35
15	27
16	25
17	36
18	33
19	33
20	33
21	34
22	32
23	25
24	31
25	31
26	32
27	33
28	11
29	26
Total des lignes des pages 11 à 29:	563.00

Tableau 11		
Page (suite)	Nombre de lignes	
30	35	
31	31	
32	31	
33	34	
34	34	
35	36	
36	06	
37	28	
38	36	
39	35	
40	33	
41	34	
42	12	
43	24	
44	34	
45	32	
46	34	
47	33	
48	25	
Total des lignes des pages 30 à 48:	567.00	

Tableau 12	
Page (suite)	Nombre de lignes
49	31
50	35
51	11
52	26
53	36
54	33
55	33
56	32
57	36
58	36
59	35
60	28
61	27
62	34
63	30
64	34
65	34
66	29
67	25
Total des lignes des pages 49 à 67:	585.00

Tableau 13	
Page (suite)	Nombre de lignes
68	35
69	34
70	36
71	34
72	35
73	36
74	36
75	34
76	29
77	27
78	13
79	26
80	16
Total des lignes des pages 68 à 80:	391.00

Tableau 14		
Page (suite)	Nombre de lignes	
99	25	
100	33	
101	35	
102	37	
103	35	
104	32	
105	26	
106	35	
107	36	
108	35	
109	34	
110	21	
111	25	
112	36	
113	35	
114	34	
115 (fin)	07	
Total des lignes des pages 99 à 115:	521.00	

Tableau 15		Grand total des mots de la version originale («Le Cassé»)	
Total des lignes des pages 11 à 29:	563		
Total des lignes des pages 30 à 48:	567		
Total des lignes des pages 49 à 67:	585		
Total des lignes des pages 68 à 80:	391		
Total des lignes des pages 99 à 115:	521		
Grand total des lignes du livre	2,627.00		
Nombre moyen des mots par ligne: 10.2			
Grand total des mots de la version originale («Le Cassé»):		26,795.40	

TABLEAU 16

Différence quantitative
entre les deux œuvres

en %

Tableau 16				
Nombre total de mots de l'édition Typo («L'Enfant dans le miroir» en progrès:	43,394.40			
Nombre total de mots de la version originale («Le Cassé»):	26,795.40			
Différence	16,599.00	La version Typo compte 16,599 mots de plus que la version originale	L'œuvre publiée dans Typo est de 61.9% plus volumineuse en mots que l'œuvre originale	

FIN DU DOCUMENT